



Abymes, le 29 avril 2024

**Lettre ouverte au Ministre de l'Intérieur,
Monsieur Gérald DARMANIN,**

Monsieur le Ministre,

Grand-Camp et Vieux-Bourg aux Abymes sont les seuls territoires de la République Française (y compris Mayotte) où le couvre-feu a été imposé aux mineurs de plus de 15 ans, ceci dès 20h, alors même que le Maire que je suis n'avait rien demandé de la sorte. Le Maire de Pointe-à-Pitre l'avait demandé, pas moi !

Alors pourquoi cette décision ?

Est-ce une sanction politicienne ?

Est-ce un relent néocolonialiste ?

J'attends votre prompte réponse Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Qui peut m'affirmer que les jeunes de Grand-Camp et Vieux-Bourg sont responsables des faits de délinquance et de criminalité à Grand-Camp et Vieux-Bourg ?

Pourquoi vouloir sanctionner l'immense majorité des jeunes à Grand-Camp et Vieux-Bourg qui ne font pas de désordre et encore moins de délits ou crimes pour quelques-uns que la police doit (avec plus de moyens et célérité réclamés) arrêter et la justice sanctionner justement et rapidement ?

- Où est la Police de proximité Nationale pour épauler la Police Municipale et nos médiateurs sociaux ?
- Pourquoi ne pas avoir d'abord expérimenté un couvre-feu pour mineurs à partir de 23h, comme 67% des français le réclament en France, et nous l'avoir imposé exclusivement à Grand-Camp et Vieux-Bourg à partir de 20h ? Ceci alors que vous prétendez que 60% de la délinquance a lieu en dehors du créneau horaire 20h/22h ?

N'aurait-il pas mieux fallu choisir un créneau horaire à partir de 22h ? Pourquoi pénaliser tous les mineurs de Grand-Camp et Vieux-Bourg y compris les 17/18 ans alors que vous avancez que 40% de la délinquance concerne les 15/17 ans ?

Pourquoi ne vous être pas limité aux jeunes de moins de 17 ans ? **Pourquoi cette approximation et exclusive pour Grand-Camp et Vieux-Bourg** alors qu'on touche aux libertés individuelles notamment des mineurs de 15 à 18 ans ?

Pourquoi, alors que le Premier Ministre cherche à trouver des dispositifs de suivi et de redressement des jeunes à la dérive (mise en internat fermé par exemple), le Ministre de l'Intérieur avec son couvre-feu de 20h à 5h, s'attaque à tous les mineurs de Grand-Camp et Vieux-Bourg aux Abymes y compris les innocents et respectueux des règles de vie et de la loi ??

Pourquoi encore une fois manipuler et abuser des statistiques afin de sanctionner de façon discriminatoire exclusive et liberticide l'immense majorité des jeunes sains et sérieux de Grand-Camp et Vieux-Bourg Abymes qui ne doivent pas être traités comme des cobayes expérimentaux ou des citoyens de seconde zone de la République ?

À cause de cette décision intempestive de l'État, les quartiers de Grand-Camp et Vieux-Bourg que nous traitons dans le cadre du PRU et du NPNRU seront désormais taxés de quartiers de jeunes délinquants et criminels, ce que vous êtes incapable de démontrer à ce jour.

Aussi je vous demande de mettre fin à Grand-Camp et Vieux-Bourg à cette expérimentation liberticide et discriminatoire, et privilégier des **dispositifs préventifs et répressifs ciblés concernant la délinquance et la criminalité** de certains mineurs que la justice aurait identifiés et non l'administration qui agit avec ce couvre-feu de façon abusive en pénalisant des jeunes innocents, notamment les mineurs de 13 à 18 ans qui ont, on le sait, la capacité de discernement.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à défaut d'indicateurs et de statistiques, si on admet que les jeunes qui sévissent à Grand-Camp et Vieux-Bourg Abymes ne sont pas forcément de ces secteurs, il est facile d'imaginer que ces derniers vont simplement changer de secteur « d'exactions ». On n'aura ainsi avec ce couvre-feu inadéquat fait que déplacer territorialement le problème.

Ce couvre-feu indistinctement pour tous les mineurs à un horaire de début trop précoce est en définitive liberticide, discriminatoire, injuste et inopérant. C'est le déploiement exceptionnel de forces de l'ordre dans les quartiers à couvre-feu qui va, le temps seulement de ce déploiement, diminuer le nombre de délits, voire crimes de mineurs dans ces quartiers de Grand-Camp et Vieux-Bourg.

Alors la question se pose, va-t-on maintenir durablement ou définitivement ce déploiement des forces de l'ordre dans ces deux secteurs pour communiquer ensuite hypocritement et faussement que le couvre-feu aurait fait améliorer les statistiques de délinquance et de criminalité à Grand-Camp et Vieux-Bourg ?

Là dessus j'attends vos promptes réponses Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Bien à vous !



Eric JALTON,
Maire de la Ville des Abymes,
Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence,